

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2241

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 17

Au début de la première phrase de l'alinéa 12, supprimer les mots :

« Conformément à la convention-cadre nationale, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel: suppression d'une précision redondante avec celle prévue au deuxième alinéa.